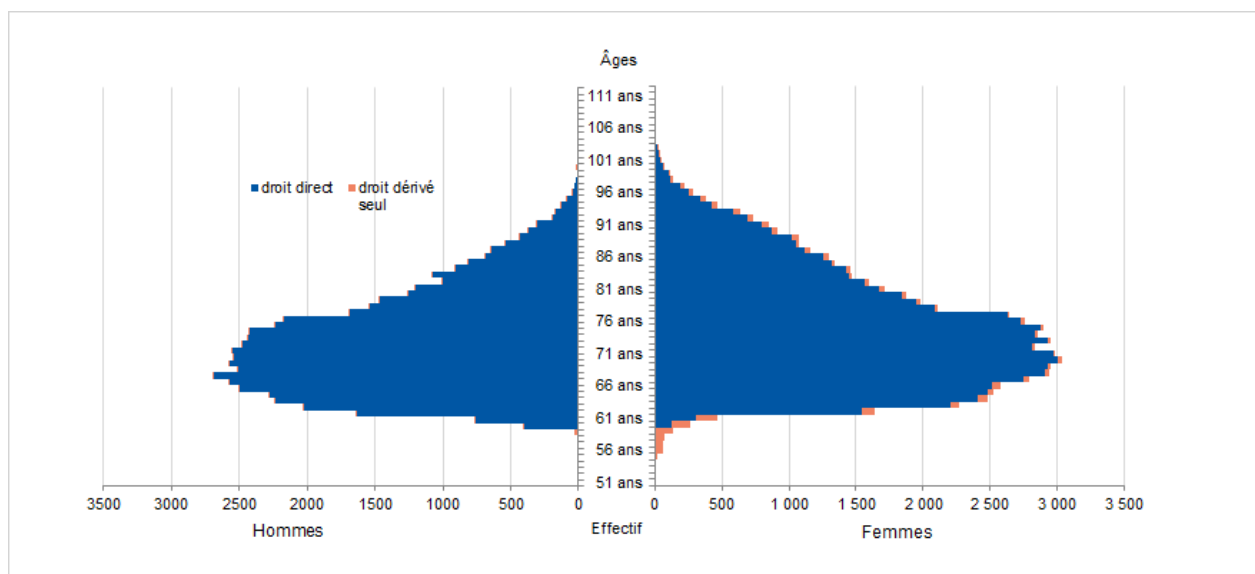


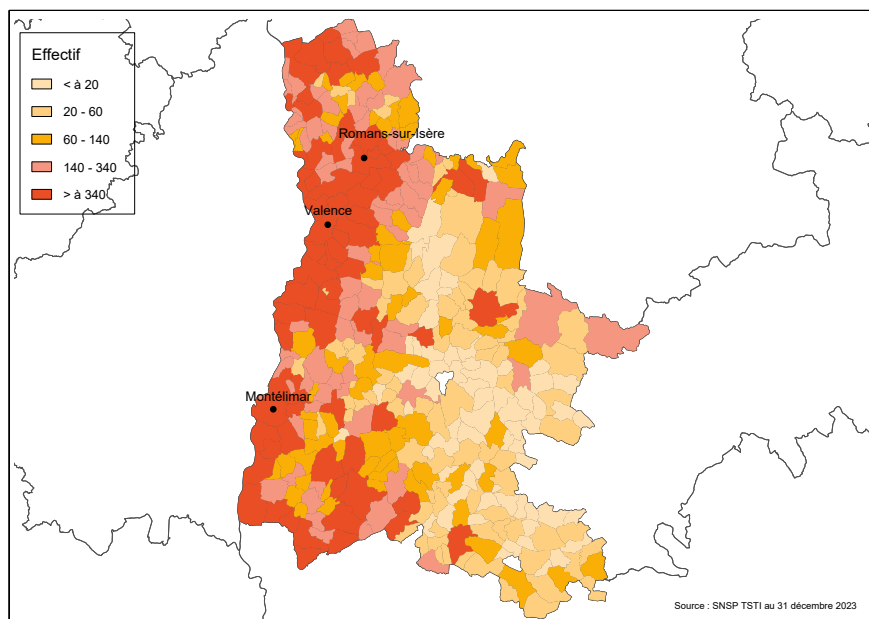
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 888	4 442	7 330
Droits directs (retraites personnelles)	2 614	3 002	5 616
Droits dérivés (retraites de réversion)	274	1 440	1 714
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	239	355	594
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	779	253	1 032
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	77,0 ans	74,8 ans	75,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	53 870	67 246	121 116
Retraités percevant un droit direct seul	51 858	49 243	101 101
Retraités percevant un droit dérivé seul	276	2 014	2 290
Retraités percevant les deux à la fois	1 736	15 989	17 725
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,7%	4,1%	3,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 126	4 595	17 721
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,4 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	959 €	744 €	840 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,0%	46,4%	33,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Valence			
Nombre total de retraités	5 955	8 424	14 379
Retraités percevant un droit direct seul	5 717	5 963	11 680
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	284	300
Retraités percevant les deux à la fois	222	2 177	2 399
Minimum vieillesse⁽¹⁾	8,7%	7,7%	8,1%
Montélimar			
Nombre total de retraités	4 072	5 613	9 685
Retraités percevant un droit direct seul	3 932	3 928	7 860
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	173	182
Retraités percevant les deux à la fois	131	1 512	1 643
Minimum vieillesse⁽¹⁾	5,8%	5,7%	5,7%
Romans-sur-Isère			
Nombre total de retraités	3 444	4 845	8 289
Retraités percevant un droit direct seul	3 305	3 275	6 580
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	151	159
Retraités percevant les deux à la fois	131	1 419	1 550
Minimum vieillesse⁽¹⁾	6,7%	6,7%	6,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr